

Comité des Fêtes

Objet : Vide-greniers du 21 Juillet 2024

Madame, Monsieur,

Le tarif est de **3,50€ le mètre**, le chèque d'un montant de.....€ est à mettre à l'ordre du Comité des Fêtes, à envoyer avant le 13 Juillet 2024

Aucune modification de métrage sera acceptée après le 15 Juillet 2024.

Merci de nous réexpédier le document « attestation sur l'honneur » rempli ainsi que le règlement, afin de valider votre réservation, à l'adresse suivante :

Comité des Fêtes

Mme AMELINE Christine

39 bis Route du Guildo

22750 St Jacut de la Mer

Tel : 06 06 49 36 41 - 07 69 62 99 31

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Destinée aux particuliers souhaitant participer aux manifestations dites « Brocantes ou vide-greniers » organisées dans le département des Côtes d'Armor en vue de la vente ou d'échange d'objets mobiliers usagés dans la limite de deux participations par an.

Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires, pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L.324.9 du Code du Travail, puni des peines prévues par l'article L.362.3 (trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende).

Je soussigné :

Adresse :

.....

Pièce d'identité :

Téléphone - Mail :

Sollicite mon inscription au vide-greniers organisé le 21 Juillet 2024 à Saint Jacut de la Mer par le Comité des Fêtes.

Et déclare sur l'honneur pour l'année 2024 :

Qu'il s'agit de ma première participation.

Si tel n'est pas le cas, avoir déjà participé une première fois.

Nombre de mètres à 3€50 :

Prix :

A Le :

Signature

